

VD_GERICHTE E115.044672 vom 18. Dezember 2015

VD Tribunal cantonal, 2015-12-18, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_E115.044672

FR: VD_GERICHTE E115.044672 du 18 décembre 2015

IT: VD_GERICHTE E115.044672 del 18 dicembre 2015

Erwägungen

E. 5

L'art. 63a al. 2 let. b CP dispose que l'autorité compétente met fin au traitement ambulatoire si sa poursuite paraît vouée à l'échec. Selon l'art. 28 al. 3 let. b LEP, le juge d'application des peines est compétent pour statuer.

E. 6

En conclusion, le recours doit être rejeté et l'ordonnance entreprise confirmée. Le présent arrêt peut être rendu sans frais judiciaires (art. 74a al. 4 TFJC [tarif du 28 septembre 2010 des frais judiciaires civils ; RSV 270.11.5]). Conformément à l'art. 3 al. 1 2ème phr. RCur (règlement du 18 décembre 2012 sur la rémunération des curateurs ; RSV 211.255.2), le curateur nommé dans une procédure judiciaire est rémunéré par l'autorité qui l'a désigné, en principe à la fin de son mandat.

- 20 - Par ces motifs, la Chambre des curatelles du Tribunal cantonal, statuant à huis clos, prononce : I. Le recours est rejeté. II. L'ordonnance est confirmée. III. L'arrêt est rendu sans frais judiciaires. IV. L'arrêt est exécutoire. La présidente : La greffière : Du L'arrêt qui précède, dont la rédaction a été approuvée à huis clos, est notifié à : - Me Yan Schumacher (pour R. _____), - Mme T. _____, assistante sociale à l'Office des curatelles et tutelles professionnelles, et communiqué à : - Justice de paix du district de Lausanne, - Hôpital psychiatrique de [...], par l'envoi de photocopies.

- 21 - Le présent arrêt peut faire l'objet d'un recours en matière civile devant le Tribunal fédéral au sens des art. 72 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110), cas échéant d'un recours constitutionnel subsidiaire au sens des art. 113 ss LTF. Ces recours doivent être déposés devant le Tribunal fédéral dans les trente jours qui suivent la présente notification (art. 100 al. 1 LTF). La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.